



OFFICE DE LA PROTECTION DU CITOYEN

Climat de violence en Haïti / Communiqué de Presse

L'Office de la Protection du Citoyen (OPC) exprime son indignation et sa plus vive préoccupation face au climat de violence qui sévit dans le pays depuis plusieurs semaines. Ce climat de violence a atteint, dans l'après-midi du vendredi 6 juillet écoulé, un niveau, on ne peut plus, inacceptable et révoltant, où magasins, hôtels, banques privées, super marchés, institutions publiques ont été saccagés, pillés, incendiés suite à l'annonce, par le gouvernement, d'une augmentation des prix d'essence à la pompe, laquelle augmentation est estimée inopportune par plus d'un.

Par ailleurs, des paisibles citoyens, des marchands détaillants et ambulants, des gens en situation de vulnérabilité ont été victimes de cette flambée de violence qui s'est abattue sur le pays dans l'après-midi du vendredi 6 juillet et durant toute la journée du samedi 7 juillet avec l'inaction et la passivité de certaines autorités de l'institution policière. Selon certaines sources concordantes, beaucoup de ces actes auraient été commis par des individus armés qui seraient membres des gangs qui sèment la terreur depuis plusieurs mois dans le pays en toute impunité, c'est à dire sans être poursuivis par les forces de l'ordre et des autorités judiciaires, chargées non seulement de garantir le droit de propriété mais aussi de rechercher les auteurs des crimes et délits conformément à la loi pénale.

L'Office de la Protection du Citoyen (OPC) en sa qualité d'institution nationale de protection et de promotion des droits humains tout en exprimant sa solidarité avec les victimes, condamne tout acte de violence qui met en danger la vie et les biens des citoyens et qui entrave la jouissance ou l'effectivité des droits humains reconnus dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (DUDH) et d'autres instruments internationaux relatifs aux Droits de l'Homme.

L'OPC invite le Chef de l'État, garant du bon fonctionnement des institutions à analyser ou à évaluer le niveau de performance de son équipe gouvernementale et d'envisager avec les autres autorités constitutionnelles des mesures ou solutions pouvant faciliter la stabilité politique et le progrès économique dans l'intérêt de la population haïtienne particulièrement les catégories sociales en situation de vulnérabilité qui doivent pouvoir au moins jouir quotidiennement de leur droit à l'alimentation.

Fait à Port-au-Prince, le 9 juillet 2018

Renan HEDOUVILLE
Protecteur du Citoyen